

## Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 14 décembre 2023

Présidence : M. Sébastien Bertherin

**Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Arnaud Durand intitulée  
« Avenue du Mont-Blanc, où en sommes-nous avec la proposition de  
l'entreprise Swissquote Bank SA lors de la campagne ? Soit la création d'une  
couverture de l'Avenue du Mont-Blanc ainsi que de la création d'un parc  
public ? »**

- Le président passe la parole à M. Arnaud Durand pour le développement de son interpellation.
- Le président demande à la Municipalité si elle souhaite répondre séance tenante.
- Mme Christelle Giraud-Nydegger : remercie M. Arnaud Durand pour cette question. Sachant que cet aménagement ne fait pas partie du dossier d'enquête qui est en cours, pour l'instant la Municipalité ne va pas pouvoir répondre à cette question. Pour rappel, le permis de construire a été délivré le 10 novembre de cette année et la fin du délai de recours était au 10 décembre 2023. Donc à ce stade, la Municipalité n'a pas encore d'élément par rapport à cette procédure et ne pourra donc pas répondre à cette question à ce stade.
- Le président demande à M. Arnaud Durand s'il est satisfait de la réponse apportée séance tenante par la Municipalité.
- M. Arnaud Durand : répond par l'affirmative.
- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.